

Rapport public Parcoursup session 2025

IUT de Cachan Université Paris-Saclay - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IUT de Cachan Université Paris-Saclay - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (11442)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IUT de Cachan Université Paris-Saclay - BUT - Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (11442)	Jury par défaut	Tous les candidats	22	1095	12

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scientifique	Notes dans les matières scientifiques et technologiques	Essentiel
	Niveau en langue anglaise	Notes en LV Anglais	Très important
	Niveau en français	Notes au bac de français	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes scientifiques	Appréciations des enseignants des matières scientifiques et technologiques	Très important
	Méthodes de travail	Appréciations des enseignants	Très important
	Goût pour les sciences	Nombre de matières scientifiques et technologiques dans la formation	Essentiel
Savoir-être	Capacité à s'investir et à s'impliquer	Appréciations des enseignants (toutes matières)	Essentiel
	Capacité à convaincre un recruteur	Attitude en entretien de recrutement + Capacité perçue à se mobiliser dans la recherche de contrat d'apprentissage	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Très important
	Connaissance de la formation	Intérêt pour la formation et en particulier pour l'apprentissage exprimé lors des séquences d'information mises en place par la formation	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra-scolaires	Tout engagement important dans une activité extra-scolaire (bénévolat, sport en compétition, etc.) ou de type "job d'été" peut être un plus dans un CV dans le cadre de la recherche d'un contrat d'apprentissage.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de mathématiques en 1^o/Terminale (bac général)

Absence de CV ou de lettre de motivation personnalisée au dossier

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Plutôt utilisé pour départager des candidats (par exemple lors de l'entretien de recrutement).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Préambule : rectificatif aux données Parcoursup

- Nombre de places proposées : 22
- Nombre de vœux confirmés : 1095
- Nombre de contrats saisis : 13 (et non 12)

La commission d'examen des vœux a étudié chaque dossier complet des deux filières, générale et technologique.

Pour les deux filières, les dossiers sont lus par des enseignants de la formation BUT GEII en Apprentissage qui attribuent une **note de dossier** en fonction des éléments **qualitatifs** non évaluables par un outil informatique (appréciations du conseil de classe, assiduité, cv, lettre de motivation personnelle) et des éléments **quantitatifs**.

Seuls les candidats dont la note de dossier est égale à A, B ou C sont ensuite convoqués pour une audition.

L'audition se déroule en deux temps : présentation générale de la formation (plénière) puis bref entretien durant lequel chaque candidat est invité à présenter de vive voix son parcours au regard du BUT GEII et sa motivation pour intégrer le BUT GEII en Apprentissage. S'agissant d'une formation en apprentissage, une attention particulière est accordée au **savoir-être du candidat**, et à sa **capacité démontrée à mettre sa candidature en valeur dans le cadre de sa recherche future de contrat d'apprentissage, comme pour tout entretien de recrutement**.

À l'issue de l'audition, les candidats ayant obtenu un **avis Favorable** sont retenus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Démontrez très concrètement votre attrait pour le GElI et l'Apprentissage : présentez un CV très complet et rédigez une lettre personnalisée, même maladroite, pour valoriser tous les éléments distinctifs de votre candidature.
- Un projet de formation motivé démontre un attrait particulier pour la formation, valorisé lors du tri des dossiers.
- Un comportement positif (appréciations des enseignants) et des progrès constatés entre la 1^o et la terminale sont valorisés. L'absentéisme ou un comportement fortement dégradé dans certaines matières, même non liées à la formation, sont excluants.
- Si vous participez à nos JPO, mentionnez-le dans votre lettre, en précisant qui vous avez rencontré et ce qui vous a plu lors de votre visite.
- Candidats en réorientation post-bac : complétez votre dossier le plus précisément possible, **pièces à l'appui** (certificats de scolarité, relevés de notes et attestations d'emploi pour toutes les années post-bac, CV détaillé+LM cohérente)

Signature :

Johan MOULIN,
Directeur de l'établissement IUT de Cachan
Université Paris-Saclay